

N° 95
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

7 mai 2015

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'arrangement concernant
les services postaux de paiement.*

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première
lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée
nationale en première lecture, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 2418, 2590 et T.A. 480.

Sénat : 327, 411 et 412 (2014-2015).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'arrangement concernant les services postaux de paiement, adopté à Doha le 11 octobre 2012, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 mai 2015.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 2418 (AN, 14^{ème} législ.)